

## Organosilane Bonded Silica Gel

### Rubrique 1. Identification

<b>Identificateur de produit</b>	: Organosilane Bonded Silica Gel
<b>Dénomination chimique</b>	: Gel de silice greffée d'organosilane
<b>Référence</b>	: 550963-002, 550963-006, 550963-012, 550963-102, 550966-002, 550966-006, 550966-012, 550966-102, 570962-002, 570962-006, 570962-012, 570962-022, 570962-102, 660100-002, 660100-006, 660100-552, 660100-802, 660102-002, 660104-002, 660104-006, 660104-802, 660120-002, 660120-005, 660120-006, 660120-009, 660120-012, 660120-013, 660120-022, 660120-111, 660120-122, 660120-126, 660120-308, 660120-408, 660120-701, 660120-702, 660120-703, 660120-704, 660120-705, 660120-902, 660120-922, 660122-002, 660122-006, 660122-009, 660122-012, 660122-122, 660122-408, 660124-002, 660124-006, 660124-009, 660124-012, 660124-122, 660124-408, 660200-902, 660201-222, 660300-006, 660300-009, 660300-122, 660300-302, 660300-552, 660450-004, 660450-024, 660450-126, 660500-001, 660502-001, 660504-001, 820962-002, 820962-003, 820962-004, 820962-005, 820962-006, 820962-008, 820962-010, 820962-012, 820962-014, 820962-022, 820963-002, 820963-005, 820963-006, 820964-011, 820964-012, 820964-015, 820964-020, 820964-108, 820987-002, 820987-005, 820987-006, 820987-008, 820987-011, 870962-005, 870962-006, 870962-009, 870962-012, 870962-122, 870962-302, 880300-005, 880300-006, 880300-009, 880300-122, 880300-302, 880300-909, 880362-006, 880362-009, 880362-013, 880362-024, 880362-113, 880362-122, 880363-005, 880363-006, 880363-009, 880363-122, 880363-302, 880387-005, 880387-006, 880387-009, 880387-122, 880453-100, 880962-308, 880962-922, 880963-002, 880963-005, 880963-006, 880963-009, 880963-012, 880963-122, 880963-302, 880963-308, 880963-906, 880966-002, 880966-005, 880966-006, 880966-009, 880966-012, 880966-122, 880966-302, 880966-308, 880987-002, 880987-005, 880987-006, 880987-009, 880987-012, 880987-122, 880987-302, 880987-308, 970962-002, 990962-006, 990963-002, 990963-005, 990963-006, 990963-012, 990963-552, 990966-002, 990966-005, 990966-006, 990966-012, 990966-552, 990966-902, 990966-902, 990987-002, 990987-006, 870962-001, 820962-106, 820962-206, 820962-306

### Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

<b>Utilisations identifiées</b>	: Réactifs et étalons pour laboratoire de chimie analytique
	Bouteille
	100 mg - 1 kg
	550963-002 Eclipse Plus C18, 3.5um
	550963-006 Eclipse Plus C8, 3.5um
	550963-012 Eclipse Plus Phenyl-Hexyl, 3.5um
	550963-102 Eclipse PAH, 3.5um
	550966-002 Eclipse Plus C18, 5um
	550966-006 Eclipse Plus C8, 5um
	550966-012 Eclipse Plus Phenyl-Hexyl, 5.0um
	550966-102 Eclipse PAH, 5um
	570962-002 Eclipse Plus C18, 1.8um
	570962-006 Eclipse Plus C8, 1.8um
	570962-012 Eclipse Plus Phenyl-Hexyl, 1.8 um
	570962-022 Eclipse Plus C18, 1.8um, SP
	570962-102 Eclipse PAH, 1.8um
	660100-002 Poroshell HPH C18, 2.7um
	660100-006 Poroshell HPH EC C8, 2.7um
	660100-552 AdvancedBio AAA
	660100-802 AdvanceBio Oligonucleotides, 2.7um
	660102-002 Poroshell HPH-C18, 1.9um
	660104-002 Poroshell HPH C18, 4.0um

## Rubrique 1. Identification

660104-006	Poroshell HPH C8, 4.0um
660104-802	AdvanceBio Oligonucleotides, 4.0um
660120-002	Poroshell 120 EC C18, 2.7um
660120-005	Poroshell 120 EC CN ,2.7um
660120-006	Poroshell 120 EC C8, 2.7um
660120-009	Poroshell 120 SB-C3, 2.7um
660120-012	Poroshell 120 Phenyl Hexyl 2.7um
660120-013	Poroshell 120 Glycan, 2.7um
660120-022	Poroshell 120 EC C18, 2.7um, SP
660120-111	InfinityLab Poroshell 120 Aq-C18, 2.7 um
660120-122	Poroshell 120 SB C18, 2.7um
660120-126	Poroshell 120 SB-C8, 2.7um
660120-308	Poroshell 120 Bonus-RP, 2.7um
660120-408	Poroshell 120 PFP, 2.7um
660120-701	Poroshell Chiral-CD, 2.7u
660120-702	Poroshell Chiral-CF, 2.7u
660120-703	Poroshell Chiral-T, 2.7u
660120-704	Poroshell Chiral-V, 2.7u
660120-705	Poroshell HILIC-OH5, 2.7u
660120-902	AdvanceBio C18, 2.7um
660120-922	Poroshell 120 SB-C18,2.7um, Phy Chc only
660122-002	2um Poroshell 120 EC C18
660122-006	Poroshell 120 EC C8, 1.9um
660122-009	Poroshell 120 SB-C3, 1.9 um
660122-012	Poroshell 120 Phenyl Hexyl 1.9um
660122-122	Poroshell 120 SB-C18 1.9um
660122-408	Poroshell 120 PFP, 1.9um
660124-002	Poroshell 120 EC C18, 4.0um
660124-006	Poroshell 120 EC C8, 4.0um
660124-009	Poroshell 120 SB-C3, 4.0 um
660124-012	Poroshell 120 Phenyl Hexyl 4.0um
660124-122	Poroshell 120 SB-C18 4.0um
660124-408	Poroshell 120 PFP, 4.0um
660200-902	AdvancedBio Peptide Plus
660201-222	Poroshell 120 CS-C18, 2.7um
660300-006	Poroshell 300SB-C8, 5um
660300-009	Poroshell 300SB-C3, 5um
660300-122	Poroshell 300SB-C18, 5um
660300-302	Poroshell 300Extend-C18, 5um
660300-552	mRP C18, 5um
660450-004	Poroshell 450 C4, 3.5um
660450-024	Poroshell 450 Diphenyl, 3.5um
660450-126	Poroshell 450 SB-C8, 3.5um
660500-001	Poroshell 120, 2.7um, HILIC-Z
660502-001	Poroshell 120, 1.9 um, HILIC-Z
660504-001	Poroshell 120, 4.0 um, HILIC-Z
820962-002	ZORBAX ODS, 5um
820962-003	ZORBAX SAX, 5um
820962-004	ZORBAX 300SCX, 5um
820962-005	ZORBAX CN, 5um
820962-006	ZORBAX C8, 5um
820962-008	ZORBAX NH2, 5um
820962-010	ZORBAX TMS, 5um
820962-012	ZORBAX Phenyl, 5um
820962-014	ZORBAX 300SCX, 5um, Low Retention
820962-022	Classic ODS, 5um
820963-002	ZORBAX ODS, 3um
820963-005	ZORBAX CN, 3um
820963-006	ZORBAX C8, 3um
820964-011	PSM 150 Diol, 4um

## Rubrique 1. Identification

820964-012	PSM 300 Diol, 5um
820964-015	PSM 150-M Diol, 4um
820964-020	PSM 150-L Diol, 4um
820964-108	Bi-Modal Silanized Blend
820987-002	ZORBAX ODS, 7um
820987-005	ZORBAX CN, 7um
820987-006	ZORBAX C8, 7um
820987-008	ZORBAX NH2, 7um
820987-011	PSM 150 Diol, 6um
870962-005	SB-CNA, 1.8um
870962-006	SB-C8, 1.8um
870962-009	SB-C3, 1.8um
870962-012	SB-Phenyl, 1.8um
870962-122	SB-C18, 1.8um
870962-302	Extend-C18, 1.8um
880300-005	300SB-CNA, 5um
880300-006	300SB-C8, 5um
880300-009	300SB-C3, 5um
880300-122	300SB-C18, 5um
880300-302	300Extend-C18, 5um
880300-909	300SB-C3, 5um, for Novo Nordisk
880362-006	300SB-C8, 1.8 um
880362-009	300SB-C3, 1.8 um
880362-013	300Glycan, 1.8um
880362-024	300Diphenyl, 1.8 um
880362-113	AdvanceBio Amide Hilic, 1.8um
880362-122	300SB-C18, 1.8um
880363-005	300SB-CNA, 3.5um
880363-006	300SB-C8, 3.5um
880363-009	300SB-C3, 3.5um
880363-122	300SB-C18, 3.5um
880363-302	300Extend-C18, 3.5um
880387-005	300SB-CNA, 7um
880387-006	300SB-C8, 7um
880387-009	300SB-C3, 7um
880387-122	300SB-C18, 7um
880453-100	BioHIC LC Media, 3.5 um
880962-308	Bonus-RP, 1.8um
880962-922	SB-C18, 1.8um, GSK only
880963-002	Rx-C18, 3.5um
880963-005	SB-CN, 3.5um
880963-006	SB-C8, 3.5um
880963-009	SB-C3, 3.5um
880963-012	SB-Phenyl, 3.5um
880963-122	SB-C18, 3.5um
880963-302	Extend-C18, 3.5um
880963-308	Bonus-RP, 3.5um
880963-906	SB-C8, 3.5um, for prefix JA only
880966-002	Rx-C18, 5um
880966-005	SB-CN, 5um
880966-006	SB-C8, 5um
880966-009	SB-C3, 5um
880966-012	SB-Phenyl, 5um
880966-122	SB-C18, 5um
880966-302	Extend-C18, 5um
880966-308	Bonus-RP, 5um
880987-002	Rx-C18, 7um
880987-005	SB-CN, 7um
880987-006	SB-C8, 7um
880987-009	SB-C3, 7um

## Rubrique 1. Identification

880987-012	SB-Phenyl, 7um
880987-122	SB-C18, 7um
880987-302	Extend-C18, 7um
880987-308	Bonus-RP, 7um
970962-002	XDB-C18, 1.8um
990962-006	XDB-C8, 1.8um
990963-002	XDB-C18, 3.5um
990963-005	XDB-CN, 3.5um
990963-006	XDB-C8, 3.5um
990963-012	XDB-Phenyl, 3.5um
990963-552	Eclipse AAA, 3.5um
990966-002	XDB-C18, 5um
990966-005	XDB-CN, 5um
990966-006	XDB-C8, 5um
990966-012	XDB-Phenyl, 5um
990966-552	Eclipse AAA, 5um
990966-902	XDB-C18, 5um, for checkout only
990966-902	XDB-C18, 5µm
990987-002	XDB-C18, 7um
990987-006	XDB-C8, 7um
870962-001	Rx-Sil
820962-106	C8 ZORBAX Bulk Packing 7u
820962-206	C8 ZORBAX Bulk Packing 7u
820962-306	C8 ZORBAX Bulk Packing 7u

**Fournisseur/Fabricant** : Agilent Technologies, Inc.  
5301 Stevens Creek Blvd  
Santa Clara, CA 95051, USA  
800-227-9770

**Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (indiquer les heures de service)** : CHEMTREC®: 1-800-424-9300

## Section 2. Identification des dangers

### Classement de la substance ou du mélange

POUSSIÈRES COMBUSTIBLES - Catégorie 1

### Éléments d'étiquetage SGH

<b>Mention d'avertissement</b>	: Attention
<b>Mentions de danger</b>	: Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air.
<b>Conseils de prudence</b>	
<b>Prévention</b>	: Non applicable.
<b>Intervention</b>	: Non applicable.
<b>Stockage</b>	: Non applicable.
<b>Élimination</b>	: Non applicable.
<b>Éléments d'une étiquette complémentaire</b>	: Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Empêcher l'accumulation de poussière.

## Section 3. Composition/information sur les ingrédients

**Substance/préparation** : Substance

Nom des ingrédients	Synonymes	% (p/p)	Identificateurs	
Gel de silice greffée d'organosilane	Gel de silice greffée d'organosilane	100	-	-

Remarque : Dans l'état actuel de nos connaissances, les propriétés toxicologiques aiguës et chroniques des gels de silice non liés n'ont pas été étudiées.

**Les plages de concentration indiquées ci-dessus pour les ingrédients dangereux sont des plages prescrites. Les concentrations réelles ou les plages de concentration réelles sont retenues en tant que secret industriel.**

**Le produit ne contient aucun autre ingrédient exigeant une déclaration dans cette section, selon les connaissances actuelles du fournisseur et les concentrations de classification en vigueur.**

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

## Section 4. Premiers soins

### Description des premiers soins nécessaires

- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.
- Inhalation** : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Contact avec la peau** : Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
- Ingestion** : Laver la bouche avec de l'eau. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

- Contact avec les yeux** : Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition réglementaires ou recommandées peut éventuellement entraîner une irritation des yeux.
- Inhalation** : Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition réglementaires ou recommandées peut éventuellement entraîner une irritation du nez, de la gorge et des poumons.
- Contact avec la peau** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Signes/symptômes de surexposition

- Contact avec les yeux** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
irritation  
rougeur
- Inhalation** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
irritation des voies respiratoires  
toux
- Contact avec la peau** : Aucune donnée spécifique.
- Ingestion** : Aucune donnée spécifique.

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

- Note au médecin traitant** : Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
- Traitements particuliers** : Pas de traitement particulier.

## Section 4. Premiers soins

**Protection des sauveteurs** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Voir Information toxicologique (section 11)

## Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Moyens d'extinction

**Agents extincteurs appropriés** : Utiliser de la poudre EXTINCTRICE.

**Agents extincteurs inappropriés** : Éviter les milieux à pression élevée dans lesquels il y a un risque de formation d'un mélange d'air et de poussières potentiellement explosible.

**Dangers spécifiques du produit** : Peut former un mélange explosible d'air et de poussières en cas de dispersion.

**Produit de décomposition thermique dangereux** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:  
dioxyde de carbone  
monoxyde de carbone  
oxyde/oxydes de métal

**Mesures spéciales de protection pour les pompiers** : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

## Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

**Pour le personnel non affecté aux urgences** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les poussières. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

**Intervenants en cas d'urgence** : Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

**Précautions environnementales** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

## Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

**Méthodes de nettoyage** : Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Ramasser le déversement à l'aide d'un aspirateur ou d'un balai et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment identifié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

## Section 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

**Mesures de protection** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les poussières. Éviter la formation de poussière pendant la manipulation et éviter toutes les sources d'inflammation possibles (étincelle ou flamme). Empêcher l'accumulation de poussière. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les équipements électriques et éclairages doivent être protégés conformément aux normes en vigueur afin d'éviter le contact de la poussière avec les surfaces chaudes, les étincelles ou les autres sources d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert d'un produit, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en attachant les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Les contenants (ou récipients) vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce contenant (ou récipient).

**Conseils sur l'hygiène générale au travail** : Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités** : Température de stockage: température ambiante. Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

## Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
Gel de silice greffée d'organosilane	<b>ACGIH TLV (États-Unis)</b> Particulate matter not otherwise classified: (PNOC): 3 mg/m <sup>3</sup> . Forme: Respirable. Particulate matter not otherwise classified: (PNOC): 10 mg/m <sup>3</sup> . Forme: Inhalable.

### Indices d'exposition biologique

## Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Aucun indice d'exposition n'est connu.

**Contrôles d'ingénierie appropriés** : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Si les opérations des utilisateurs génèrent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utilisez des enceintes fermées, une ventilation à la source par aspiration ou d'autres d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques en dessous des limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

**Contrôle de l'action des agents d'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

### Mesures de protection individuelle

**Mesures d'hygiène** : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

**Protection oculaire/ faciale** : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux. Si les conditions de fonctionnement entraînent de fortes concentrations de poussières, utiliser un masque à poussière.

### Protection de la peau

**Protection des mains** : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

**Protection du corps** : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

**Autre protection pour la peau** : Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

**Protection respiratoire** : En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Toutes les propriétés sont mesurées à température et pression standard, sauf indication contraire.

### Apparence

<b>État physique</b>	: Solide. [Poudre.]
<b>Couleur</b>	: Blanc cassé.
<b>Odeur</b>	: Légère odeur.
<b>Seuil olfactif</b>	: Non disponible.
<b>pH</b>	: Non disponible.
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	: >1710°C (>3110°F)
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	: 2230°C (4046°F)
<b>Point d'éclair</b>	: Non applicable.
<b>Taux d'évaporation</b>	: Non disponible.
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	: Non disponible.
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité</b>	: Non applicable.
<b>Tension de vapeur</b>	: Non disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	: Non applicable.
<b>Densité relative</b>	: 2.5 à 3.5
<b>Densité</b>	: 2.5 à 3.5 g/cm <sup>3</sup> [25°C (77°F)]

<b>Solubilité</b>	: <table border="1"> <thead> <tr> <th>Médias</th> <th>Résultat</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Eau</td> <td>Insolubles</td> </tr> </tbody> </table>	Médias	Résultat	Eau	Insolubles
Médias	Résultat				
Eau	Insolubles				

<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	: ≥4
<b>Température d'auto-inflammation</b>	: Non applicable.
<b>Température de décomposition</b>	: Non disponible.
<b>Viscosité</b>	: Dynamique (température ambiante): Non disponible. Cinématique (température ambiante): Non disponible. Cinématique (40°C (104°F)): Non disponible.

### Caractéristiques des particules

<b>Taille médiane des particules</b>	: Non disponible.
--------------------------------------	-------------------

## Section 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	: Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
<b>Stabilité chimique</b>	: Le produit est stable.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

## Section 10. Stabilité et réactivité

- Conditions à éviter** : Éviter la formation de poussière pendant la manipulation et éviter toutes les sources d'inflammation possibles (étincelle ou flamme). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert d'un produit, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en attachant les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Empêcher l'accumulation de poussière.
- Matériaux incompatibles** : Réactif ou incompatible avec les matières suivantes :  
matières oxydantes  
Incompatible avec le fluorure d'hydrogène.
- Produits de décomposition dangereux** : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

## Section 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

**Conclusion/Résumé [Produit]** : Non disponible.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Conclusion/Résumé [Produit]** : Non disponible.

#### Lésions oculaires graves/ irritation oculaire

**Conclusion/Résumé [Produit]** : Non disponible.

#### Corrosion/irritation respiratoire

**Conclusion/Résumé [Produit]** : Non disponible.

#### Corrosion/irritation respiratoire

Non disponible.

**Conclusion/Résumé [Produit]** : Non disponible.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

##### **Peau**

**Conclusion/Résumé [Produit]** : Non disponible.

##### **Respiratoire**

**Conclusion/Résumé [Produit]** : Non disponible.

#### Mutagenicité des cellules germinales

**Conclusion/Résumé [Produit]** : Non disponible.

## Section 11. Données toxicologiques

### Cancérogénicité

**Conclusion/Résumé [Produit]** : Non disponible.

### Toxicité pour la reproduction

**Conclusion/Résumé [Produit]** : Non disponible.

### Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

### Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

**Renseignements sur les voies d'exposition probables** : Non disponible.

### Effets aigus potentiels sur la santé

**Contact avec les yeux** : Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition réglementaires ou recommandées peut éventuellement entraîner une irritation des yeux.

**Inhalation** : Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition réglementaires ou recommandées peut éventuellement entraîner une irritation du nez, de la gorge et des poumons.

**Contact avec la peau** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.

### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Contact avec les yeux** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
irritation  
rougeur

**Inhalation** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
irritation des voies respiratoires  
toux

**Contact avec la peau** : Aucune donnée spécifique.

**Ingestion** : Aucune donnée spécifique.

### Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

#### Exposition de courte durée

**Effets immédiats possibles** : Non disponible.

**Effets différés possibles** : Non disponible.

#### Exposition de longue durée

## Section 11. Données toxicologiques

**Effets immédiats possibles** : Non disponible.

**Effets différés possibles** : Non disponible.

### Effets chroniques potentiels sur la santé

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

[Produit]

**Généralités** : L'exposition répétée ou prolongée à la poussière peut entraîner une irritation respiratoire chronique.

**Cancérogénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Mutagénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Toxicité pour la reproduction** : Aucun effet important ou danger critique connu.

### Valeurs numériques de toxicité

#### Estimations de la toxicité aiguë

N/A

## Section 12. Données écologiques

### Toxicité

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

[Produit]

### Persistance et dégradation

**Conclusion/Résumé** : Basé sur des expériences chimiques, le produit se dégradera sur une longue période de temps.

[Produit]

### Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogK <sub>ow</sub>	FBC	Potentiel
Gel de silice greffée d'organosilane	≥4	<500	Faible

### Mobilité dans le sol

**Coefficient de répartition sol/eau** : Non disponible.

**Autres effets nocifs** : Aucun effet important ou danger critique connu.

## Section 13. Données sur l'élimination

**Méthodes d'élimination** : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être

## Section 13. Données sur l'élimination

considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

## Section 14. Informations relatives au transport

**TDG / IMDG / IATA** : Non réglementé.

**Protections spéciales pour l'utilisateur** : **Transport dans les locaux de l'utilisateur** : toujours transporter dans des conteneurs fermés qui sont droits et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

## Section 15. Informations sur la réglementation

### Listes canadiennes

**INRP canadien** : Cette substance n'est pas répertoriée.

**Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)** : Cette substance n'est pas répertoriée.

### Réglementations Internationales

#### Liste des substances chimiques des tableaux I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

#### Protocole de Montréal

Non inscrit.

#### Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

#### Convention de Rotterdam sur le consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

#### Protocole d'Aarhus de la CEE-ONU relatif aux POP et aux métaux lourds

Non inscrit.

### Liste d'inventaire

**Canada** : Indéterminé.

**États-Unis** : Cette substance est active ou exemptée.

## Section 16. Autres informations

### Historique

**Date d'édition/Date de révision** : 07/18/2025

**Date de publication précédente** : 04/30/2025

**Version** : 1.1

## Section 16. Autres informations

**Légende des abréviations** :

- ETA = Estimation de la toxicité aiguë
- FBC = Facteur de bioconcentration
- DOT = Département du Transport
- SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
- RPD = Règlement sur les produits dangereux
- IATA = Association international du transport aérien
- CVI = conteneurs en vrac intermédiaires
- code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses
- OMI = Organisation maritime internationale
- LogK<sub>ow</sub> = coefficient de partage octanol/eau
- MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)
- N/A = Non disponible
- SGG = Groupe de séparation
- TMD = Transport des marchandises dangereuses
- NU = Nations Unies

### Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification	Justification
POUSSIÈRES COMBUSTIBLES - Catégorie 1	Sur la base de données d'essais

☑ Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

### Avis au lecteur

**Déni de responsabilité:** Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.